



## MODALITÉS DE SÉLECTIONS INTERNATIONALES POUR LE BRAS DE FER SPORTIF

Saison 2026

### Préambule

Les modalités de sélection telles que définies ci-dessous ne dérogent pas aux règlements sportifs des différentes disciplines de la FFForce.

Tout athlète prétendant à une sélection internationale devra être à jour de la surveillance médicale réglementaire (pour les SHN), et ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire ou dans l'attente de passage devant la commission de discipline. Tout athlète devra également être signataire de la charte des équipes de France.

### Présentation des critères entrant en compte dans l'établissement des sélections internationales pour le Bras de Fer Sportif.

Ces différents critères ne sont pas hiérarchisés et leur utilisation est soumise à l'appréciation des membres du comité de sélection (DTN, Président de la FFFORCE et Président de la CSNBFS) qui en font l'usage en tenant compte du profil spécifique de chaque athlète et de leur adéquation avec la stratégie sportive fédérale décidée pour chaque événement :

- Résultats obtenus aux championnats d'Europe et/ou du Monde ;
- Résultats en tournois internationaux officiels validés par la WAF ;
- Résultats et classement obtenus dans les Ligues Professionnelles Majeur compatible avec la WAF (East vs West, LPAL, ARMWARS, GVW) ;

- Résultats obtenus aux championnats de France (dont la participation est obligatoire pour les catégories jeunes), avec priorité donnée aux vainqueurs ;
- Résultats obtenus lors des duels de sélection organisés spécifiquement le cas échéant ;
- Le Niveau d'opposition rencontrée sur les tournois internationaux et championnats officiels ;
- Attitude, engagement et assiduité lors des compétitions, à l'entraînement, et lors des stages de l'équipe de France ;
- Dynamique de progression et potentiel sportif de l'athlète ;
- Le respect de la charte de l'équipe de France et des règlements fédéraux.